



CONTRAT DE CONCEPTION DE SITE WEB

CONCEPTION – HÉBERGEMENT – GESTION



À propos de HEALTECH

Créée il y a plus de 7 ans, **HEALTECH** s'est imposée comme une entreprise de référence dans le domaine des technologies et des solutions numériques. Grâce à notre expertise et à notre engagement envers l'innovation, nous accompagnons nos clients à chaque étape de leurs projets en leur proposant des services sur mesure et adaptés à leurs besoins spécifiques.

Notre société intervient dans plusieurs domaines clés :

1. **Création et gestion de sites web**

Nous concevons et développons des sites web performants, modernes et adaptés aux exigences du marché actuel. Qu'il s'agisse d'un site vitrine, d'un e-commerce ou d'une plateforme sur mesure, nous assurons également leur gestion et leur maintenance afin de garantir une expérience utilisateur fluide et optimisée.

2. **Vente de matériels informatiques**

HEALTECH propose une large gamme de matériels informatiques de qualité, allant des ordinateurs et périphériques aux équipements professionnels adaptés aux besoins des entreprises et des particuliers. Nous veillons à fournir des produits fiables et performants, accompagnés de conseils personnalisés pour garantir un choix optimal.

3. **Graphic Design**

L'image de marque est essentielle dans un monde numérique en constante évolution. Nous mettons notre savoir-faire en design graphique au service de nos clients pour créer des visuels uniques et impactant : logos, supports marketing, interfaces utilisateur et bien plus encore.

4. **Photographie**

Parce qu'une image vaut mille mots, nous proposons des services de photographie professionnelle pour répondre aux besoins de communication visuelle de nos clients. Que ce soit pour des campagnes publicitaires, des portraits professionnels ou des reportages événementiels, nous garantissons des prises de vue de haute qualité et un travail de retouche soigné.

Chez **HEALTECH**, nous plaçons la satisfaction de nos clients au cœur de notre mission. Nous nous engageons à fournir des services de qualité, en alliant innovation, professionnalisme et réactivité. Forts de notre expérience et de notre passion pour la technologie, nous travaillons chaque jour à bâtir des solutions durables et performantes pour accompagner la croissance et la réussite de nos clients.

Que signifie **Site Web ou Internet**?

C'est l'ensemble de pages composées de textes et le cas échéant d'éléments multimédia, représenté par une adresse d'accueil baptisée URL et hébergée sur le disque dur d'un serveur permettant des accès multiples et simultanés.

- *Avant de procéder à l'énumération des lois régissant ce contrat, il est important de rappeler au client quel type de site web correspond à ses besoins. Pour cela, nous allons présenter les différents types de sites web.*

Types de sites web et leurs fonctionnalités

SITE E-COMMERCE (BOUTIQUE EN LIGNE)

- Ce site permet la vente en ligne de produits ou services. Il inclut généralement :
 - 1-Un catalogue de produits avec description, prix et images
 - 2-Un panier d'achat
 - 3-Un système de paiement en ligne (Stripe, PayPal, etc.)
 - 4-Un espace client (gestion des commandes, suivi de livraison)
 - 5-Une gestion des stocks et promotions

Idéal pour : Entreprises ou particuliers souhaitant vendre en ligne (vêtements, accessoires, services, formations, etc.).

SITE VITRINE

- Ce site vitrine est un site de présentation qui expose les services ou activités d'une entreprise sans proposer de vente en ligne. Il comprend souvent :
 - 1-Une page d'accueil attrayante
 - 2-Une présentation de l'entreprise et de ses services
 - 3-Une galerie d'images ou de réalisations
 - 4-Une page de contact avec formulaire et coordonnées
 - 5-Parfois, un blog pour partager des actualités

Idéal pour : Artisans, freelances, entreprises locales, professions libérales (coiffeurs, avocats, médecins, etc.).

SITE INSTITUTIONNEL

- Un site institutionnel représente une organisation (entreprise, association, administration publique) et met en avant son image et ses valeurs. Il comprend :
 - 1-Une présentation détaillée de l'organisation
 - 2-Un espace de communication avec des actualités et événements
 - 3-Une section "Recrutement" ou "Espace presse"
 - 4-Un espace adhérent ou intranet (facultatif)

Idéal pour : Grandes entreprises, ONG, collectivités, administrations.

BLOG / SITE D'ACTUALITES

- Un blog ou un site d'actualités est principalement conçu pour partager du contenu régulier (articles, conseils, tutoriels). Il propose :
 - 1-Un système de publication d'articles (WordPress, CMS)
 - 2-Des catégories et tags pour organiser les contenus
 - 3-Une section commentaires et interaction avec les visiteurs
 - 4-Possibilité de monétisation via publicité ou affiliation

Idéal pour : Rédacteurs, influenceurs, passionnés souhaitant partager leur expertise, médias d'information.

MARKETPLACE

- Une marketplace est un site e-commerce où plusieurs vendeurs indépendants peuvent proposer leurs produits. Elle inclut :
 - 1-Un système multi-vendeurs avec gestion des comptes
 - 2-Un paiement sécurisé et gestion des commissions
 - 3-Un espace client et suivi des commandes
 - 4-Des avis et évaluations des vendeurs

Exemples : Amazon, Etsy, eBay.

Idéal pour : Entrepreneurs voulant créer une plateforme où plusieurs commerçants vendent leurs produits.

PORTFOLIO

- Un **site portfolio** est conçu pour mettre en valeur les travaux, expériences et compétences d'une personne. Il s'adresse principalement aux professionnels créatifs et freelances qui souhaitent montrer leurs réalisations à des clients ou employeurs potentiels.
 - 1-Une page d'accueil qui présente le créateur et son domaine d'expertise
 - 2-Une galerie de réalisations avec images, vidéos ou projets détaillés
 - 3-Une biographie ou un CV en ligne
 - 4-Un formulaire de contact ou des liens vers les réseaux sociaux
 - 5-Parfois, un blog pour partager des réflexions et actualités

Idéal pour : Graphiste, designers, illustrateurs, photographes, artistes, créateurs de contenu

❖ CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES ET DE SERVICES

Les conditions générales régissent les relations entre La Société HEALTECH et le client. Préalablement à toute transaction, le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de la commande, des conditions générales et particulières et déclare expressément les accepter sans réserve. La signature du bon de commande matérialise son acceptation pleine et entière des conditions générales, seules applicables à la commande.

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande au client implique l'acceptation pleine et entière de nos conditions générales de vente et de service.

Les conditions spécifiques de vente ne dégagent en rien des obligations et conditions générales de vente, le Client se soumet à toutes les conditions de vente (générales et spécifiques).

Le Client souhaite que La Société HEALTECH lui crée ou modifie, éventuellement maintienne son site Web en vue d'obtenir des prestations personnalisées, spécifiquement développées en fonction de ses besoins.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit entre La Société HEALTECH et le Client.

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles La Société HEALTECH va créer, développer, réaliser et maintenir le site Web du Client, destiné à être utilisé sur Internet.

ARTICLE 2 : CRÉATION D'UN SITE INTERNET

2.1. TAILLE

Le site du Client comprendra un nombre de pages prédéfini sur le bon de commande ou dans le cahier des charges.

2.2. CONCEPTION GRAPHIQUE

La Société HEALTECH s'occupera de l'ensemble de la conception graphique du site. L'architecture du site aura reçu l'accord du Client.

2.3. IMAGES

Toutes les images du site du Client seront fournies par le Client dans un format électronique en vue d'une utilisation sur Internet. Toutes retouches, scanning ou frais encourus en vue d'optimiser les images seront facturées au Client à concurrence du montant prévu sur le bon de commande. Le Client devra disposer des droits de diffusion de ces images.

2.4. ANIMATIONS

La Société HEALTECH se chargera de la création de toutes les animations du site du Client prévues sur le bon de commande ou sur le cahier des charges.

2.5. SON ET VIDÉO

Le Client devra fournir à La Société HEALTECH des fichiers son et/ou vidéo numérisés en vue d'une utilisation sur Internet. Le Client devra disposer des droits de diffusion de ces mêmes documents vidéos/son.

2.6. TEXTE

Tous les textes et leur éventuelle traduction en langue(s) étrangère(s) utilisés dans le site du Client seront fournis par le Client dans un format électronique en vue d'une utilisation sur Internet.

2.7. PAGE STATIQUE

Le contenu d'une page statique sera créé par La Société HEALTECH à partir de textes et images fournis par le Client. Une fois le texte validé par le Client, toute modification fera l'objet d'un avenant au contrat, sauf dans le cas de modifications mineures. Le client assure par la présente qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis à La Société HEALTECH. La Société HEALTECH se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteur et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le client. D'autre part, et si le Client en fait la demande, La Société HEALTECH pourra faire usage d'illustrations, images, applets java, codes javascript ou toute autre technologie libre de droit ou utilisées sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces éléments. La Société HEALTECH décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des images, logos, illustrations, éléments de programmations et autres pourront être créés de toute pièce par La Société HEALTECH du site, en respectant les desiderata éventuels du Client.

2.8. PAGE DYNAMIQUE

La Société HEALTECH disposera des droits nécessaires à la mise à jour de la page dynamique par l'intermédiaire d'un formulaire qui, à son tour, alimentera une base de données. La capacité de cette base de données, si elle donne lieu à l'affichage de multiples pages créées à partir d'un même modèle (typiquement un catalogue de produits), sera définie en fonction du nombre initial d'éléments introduits par le Client.

La taille de cette base permettra l'ajout d'un nombre d'éléments double au nombre estimé au départ, sauf indication contraire sur le devis ou la facture.

La Société HEALTECH s'engage à prévenir le client en cas de surcharge et à lui proposer un hébergement supérieur (avec un coût supplémentaire). L'adaptation du site à un nombre plus important de visiteurs simultanés devra faire l'objet d'une demande préalable par le Client.

La Société HEALTECH s'engage à mettre en œuvre un système de mise à jour des pages dynamiques dont l'accès sera protégé par mot de passe. Ce mot de passe ne sera confié qu'au Client. La bonne gestion du système de mise à jour, notamment du mot de passe et de l'utilisation qui en est faite est laissée à la seule responsabilité du Client.

Internet étant de nature publique, le Client s'engage à ne placer du contenu par le biais du système de mise à jour dynamique que si ce contenu respecte les directives légales, notamment droits d'auteur, vie privée, diffamation, etc. La Société HEALTECH ne pourra être tenu responsable du contenu posté par le client par l'intermédiaire du système de mise à jour dynamique. Ce système n'est qu'un outil qui devra être géré de façon responsable par le Client. Ce type de contenu étant sous la responsabilité du Client, celui-ci devra faire en sorte que ce contenu soit sauvegardé ailleurs que sur l'ordinateur qui

héberge le site. La Société HEALTECH décline toute responsabilité en cas de perte du contenu ajouté par le Client.

Une stratégie de sauvegarde du contenu dynamique peut être envisagée mais n'est pas comprise dans la formule de base. Celle-ci devra être demandée expressément par le Client avant acceptation du devis.

ARTICLE 3 : HÉBERGEMENT DU SITE ET MAINTENANCE

3.1. HÉBERGEMENT DU SITE

Lorsque l'hébergement du site est prévu à la commande, La Société HEALTECH fait appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites Internet pour placer le site du Client. La Société HEALTECH ne peut en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par la société d'hébergement. Par l'acceptation de ce contrat, le Client accepte également le contrat de la société d'hébergement choisie conjointement avec La Société HEALTECH. La Société HEALTECH se dégage de toute responsabilité en cas d'inaccessibilité ou de perte de contenu du site du Client. Aucune autre compensation ne sera octroyée en cas de panne du serveur ou de perte de données. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement. Le Client déclare faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter d'introduire un virus ou autre système informatique néfaste sur le serveur loué. La Société HEALTECH décline toute responsabilité en cas d'infection du serveur ou de piratage. Néanmoins, le site sera conçu d'une manière permettant une protection de base.

Compte tenu de la complexité des réseaux mondiaux, de l'inégalité des capacités des différents sous réseaux, de l'afflux à certaines heures des utilisateurs, la société HEALTECH ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites dans le monde ou de ralentissements externes. La Société HEALTECH peut être amené à interrompre le service à des fins de maintenance. Sa responsabilité ne saurait être engagée si le serveur de l'hébergeur était indisponible pour des raisons de force majeure telles que défaillance de longue durée du réseau public de distribution d'électricité, grèves, émeutes, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics et privés. Aucune compensation ne pourra être fournie en ce qui concerne la réservation du nom de domaine. Le montant de cette réservation est non remboursable.

IMPORTANT : " La Société HEALTECH prend en charge les frais du premier lancement du site web, incluant l'achat du nom de domaine et la première année d'hébergement. Au-delà de cette période, le renouvellement du nom de domaine et de l'hébergement sera à la charge du client."

4.2. CLAUSE SUR LA GESTION ET LA MAINTENANCE DU SITE WEB

La Société HEALTECH assure gratuitement la gestion et la maintenance du site web pendant une période de six (6) mois à compter de la date de livraison de la version finale du site, afin de garantir son bon fonctionnement. Au-delà de cette période, la maintenance sera facturée selon un tarif défini par La Société HEALTECH et accepté par le client.

En cas rupture de contrat le Client doit notifier La Société HEALTECH trente (30) jours calendaires d'avance pour qu'il s'exprime sa décision de mettre fin au contrat de maintenance ou le modifier. Cette résolution du contrat n'entraînera ni frais ni indemnité pour aucun des cocontractants.

ARTICLE 4 : MISE À JOUR

L'ajout de contenu ou la modification du site du Client se fera suivant la procédure définie de commun accord entre les parties. Cette procédure de modification dépendra de la nature de la page concernée statique ou dynamique. Dans le cas d'une page statique, seul La Société HEALTECH pourra rajouter du contenu, et ce, toujours sous la responsabilité du Client.

Toute demande de modification du contenu du site ou de ses fonctionnalités, intervenant après la livraison du site, sera facturée séparément et fera l'objet d'un avenant.

Dans le cas d'une page dynamique, le Client sera responsable de la bonne utilisation de l'outil informatique mis à sa disposition par La Société HEALTECH.

ARTICLE 5 : NOMS DE DOMAINE ET ANTÉRIORITÉ

La Société HEALTECH enregistrera au nom du Client tout nom de domaine dans l'extension choisie par le client dans les conditions définies entre les parties. Il appartient toutefois au Client d'effectuer toute recherche d'antériorité utile afin d'éviter tout conflit avec tout autre titulaire d'une marque ou d'un quelconque droit de propriété intellectuelle.

ARTICLE 6 : RÉFÉRENCIEMENT ET POSITIONNEMENT

La Société HEALTECH ne peut en aucun cas garantir le référencement et le positionnement du site par les différents moteurs de recherche présents sur le WEB.

Toutefois, La Société HEALTECH renseigne au cours de la réalisation du site dans le langage HTML, les « meta tag » nécessaire pour le référencement et positionnement effectué par les moteurs de recherche. La Société HEALTECH ne procède pas à l'inscription du site dans différents annuaires sauf mentions contraires précisées dans le contrat dans les clauses particulières.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à fournir à La Société HEALTECH tous les documents, renseignements et informations afin de lui permettre de réaliser le site conformément aux besoins et souhaits du Client.

Le Client s'engage à fournir à La Société HEALTECH des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur.

Le Client assure qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle et de toutes les autorisations de diffusion nationales et internationale des images, textes, vidéos et documents de toute nature, lui permettant de conclure le présent accord et que celui-ci n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits de tiers.

Le bénéficiaire autorise La Société HEALTECH à utiliser son nom et son logo ainsi que celui des produits référencés pour la promotion du site.

Le Client autorise La Société HEALTECH à mentionner son nom ou sa dénomination sociale dans les documents commerciaux de La Société HEALTECH, à titre de références aux fins de sa propre promotion commerciale.

Les informations diffusées sur le site Internet par le Client après sa mise en ligne le sont sous sa seule et unique responsabilité.

Le Client indemnisera La Société HEALTECH en cas de réclamation de tierce partie concernant l'utilisation qu'il a faite du site créé par La Société HEALTECH. La Société HEALTECH ne sera pas tenue responsable des dégâts encourus par un utilisateur à la suite d'une modification du site apportée par le Client ou un utilisateur en dehors du personnel de La Société HEALTECH.

AVIS IMPORTANT POUR LE CLIENT E-COMMERCE :

- Pour votre site e-commerce il faut avoir un compte Marchand dans une banque, pour Haïti la référence c'est l'UNIBANK. Pour avoir ce ledit compte les critères suivants doivent se respecter
- 1- Le nom de votre business doit enregistrer dans le ministère du commerce
 - 2- Il faut avoir une carte d'identification professionnelle
 - 3- Il faut avoir une patente valide

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ HEALTECH

Sauf dispositions particulières, La Société HEALTECH s'engage à :

- La conception de la structure du Site selon les règles de l'art et conformément aux spécifications.
- La programmation nécessaire pour la consultation et le fonctionnement du Site, le tout conformément aux spécifications.
- La mise en service du Site sur un serveur distant maintenu par un hébergeur professionnel.
- Le cas échéant, la saisie des contenus & l'aide à la rédaction, ou la saisie des contenus seule.

Ses missions ne comprennent pas, notamment, sauf mention contraire explicitement précisée en Annexe :

- L'étude de faisabilité et de rentabilité du projet.
- La numérisation, l'adaptation et les modifications nécessaires des textes, images et autres médias utilisés.
- La prise en charge des modifications une fois le contenu des pages arrêté.
- Les missions de promotion du Site auprès des outils de recherche et sites référents.
- L'hébergement, lequel sera confié à un prestataire extérieur.

ARTICLE 9 – MODIFICATION DE LA COMMANDE INITIALE PAR LE CLIENT

Toute nouvelle prestation à réaliser fera l'objet d'un nouveau devis.

Une facturation à l'heure, sur la base de 20\$ / heure, sera établie au client si les modifications des prestations (reprise, retouche, etc.) prévues dans le devis donnent lieu à une intervention :

- Dont la durée est manifestement excessive par rapport au délai normalement nécessaire pour la réalisation des prestations client,

- Dont la nature tend à modifier de manière significative les prestations proposées au client dans le devis,
- Qui nécessite le traitement des fichiers client afin de les rendre exploitables pour réaliser les prestations.

De même, dans le cas où le Client viendrait à modifier tout ou partie significative des instructions/souhaits relatifs au graphisme du site, impliquant ainsi l'élaboration d'une nouvelle maquette, une facturation forfaitaire de 35\$/maquette sera établie.

La Société HEALTECH se réserve le droit de modifier à tout moment les caractères de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs techniques.

La Société HEALTECH se réserve le droit de refuser la réalisation de pages demandées par le client, si celles-ci sont jugées non acceptables pour être diffusées sur le WEB, conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 10 – MODIFICATION DU DÉLAI DE RÉALISATION

Les modifications significatives, reprises, retouches, retard dans la prise de décision ou livraison tardive de documents par le client et nécessaires à la réalisation de la prestation, repoussent d'autant le délai de livraison établi entre les parties.

ARTICLE 11 : PRIX

La conception et la réalisation complète du site du Client seront effectuées moyennant le paiement d'un prix forfaitaire indiqué sur le bon de commande ou devis ou convenu verbalement.

Les prix figurant dans les catalogues, brochures ou matériel promotionnel ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment. Le prix indiqué sur la facture sera obligatoirement le prix de vente.

ARTICLE 12 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement des prestations réalisées par La Société HEALTECH s'effectue selon les modalités convenues entre les parties et précisées dans le devis ou le bon de commande signé par le Client.

12.2. ÉCHEANCIER ET CONDITIONS

Sauf accord spécifique, le paiement se fera selon l'échéancier suivant :

- **50% à la signature du contrat** pour initier le projet.
- **50% à la livraison finale** (mise en ligne du site web).

Le paiement pourra être effectué par **virement bancaire, cash ou tout autre moyen convenu entre les parties.**

12.3. RETARD OU DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement, La Société HEALTECH se réserve le droit de suspendre l'accès au site web et aux services associés jusqu'au règlement complet des sommes dues.

12.4. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La Société HEALTECH reste propriétaire du site web et des prestations fournies jusqu'au paiement intégral du montant convenu.

12.5. FRAIS SUPPLEMENTAIRES

Toute prestation non incluse dans le contrat initial fera l'objet d'un devis complémentaire et devra être réglée avant son exécution.

ARTICLE 13 : COMMANDES

Lors de l'acceptation des services, le Client complètera et signera le bon de commande émanant de La Société HEALTECH. En cas d'annulation des services de La Société HEALTECH par le Client après la signature et la réception d'un bon de commande, un pourcentage additionnel de 20 % du montant total de la facture sera demandé à titre de dommages et intérêts et de compensation pour services rendus.

13.1. RÉCLAMATIONS

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit à l'e-mail de La Société HEALTECH dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

ARTICLE 14 : DURÉE ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Les présentes conditions spécifiques de vente entrent en vigueur dès l'acceptation d'un devis de La Société HEALTECH.

Les contrats de maintenance sont signés pour une durée de douze mois à compter de la livraison des travaux de personnalisation et/ou de maintenance. A l'issue de cette période, chaque partie peut y mettre fin à condition d'avoir notifié sa décision à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception un mois avant la date anniversaire du présent contrat. A l'expiration de cette période de douze mois, le contrat se renouvellera par tacite reconduction pour la même période sauf faculté pour l'une des parties d'y mettre fin à chaque date d'anniversaire, moyennant le respect d'un préavis d'un mois signifié à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception.

Les contrats périodiques peuvent être dénoncés au moins un mois avant leurs dates d'échéance. Dans le cas d'une clôture du contrat par le client, aucun remboursement de l'abonnement jusqu'à la date d'anniversaire ne sera effectué.

ARTICLE 15 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société HEALTECH remettra au Client, si celui-ci en fait la demande au plus tard dans un délai de 2 mois suivant la mise en service du Site une copie des composants logiciels & données le constituant dans un format numérique réutilisable. Toute demande faite ultérieurement sera facturée.

15.1. ÉLÉMENTS ET DONNÉES FOURNIS PAR LE CLIENT.

Le Client reste propriétaire des éléments & données de contenu fournis par lui. Il garantit qu'il dispose de tous les droits et / ou autorisations nécessaires sur ces éléments par lui transmis à La Société HEALTECH, notamment textes, images, logos, graphiques, photos, films audio ou vidéo, fichiers, logiciels, bases de données.

Le Client acquiert également la propriété des éléments et données de contenu créés par La Société HEALTECH à sa demande.

15.2. LOGICIELS UTILISÉS

Le présent Contrat n'entraîne aucun transfert de droits de propriété intellectuelle et / ou industrielle relatifs aux logiciels commerciaux / propriétaires (distribués sous copyright) ou open source / libres (distribués sous « copyleft ») ayant servi à réaliser le Site.

15.3. PUBLICITÉ

La Société HEALTECH obtient que figure en bas de chaque page du Site réalisé, en caractères de taille réduite, la mention de sa société et de sa qualité de concepteur & réalisateur du Site, accompagnée d'un lien hypertexte pointant vers son site professionnel.

La Société HEALTECH pourra également, dans un objectif publicitaire ou d'information des tiers usagers de son site professionnel, citer le nom du Client dans la liste des clients lui ayant confié la mission de conception & de réalisation de leur site internet, et illustrer ses réalisations par une ou plusieurs copies d'écran du Site réalisé pour le Client en l'accompagnant d'un lien hypertexte ou en y plaçant un lien hypermédia pointant vers ledit site réalisé.

ARTICLE 16 : CONFIDENTIALITÉ, COMMUNICATIONS, DONNÉES PERSONNELLES

16.1. COMMUNICATIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.

Toute communication entre les parties n'entraînant pas de modification majeure par rapport aux missions prévues par le présent Contrat pourra se faire par voie électronique. Les cocontractants acceptent de considérer entre eux que les courriers et fichiers électroniques, s'ils sont stockés sur un support solide et inaltérable, font foi jusqu'à preuve du contraire.

16.2. CONFIDENTIALITÉ

La Société HEALTECH s'engage à ne pas divulguer le contenu éditorial qui sera ultérieurement rendu accessible sur le Site et à ne pas divulguer le fait de sa mission et l'existence future du Site aussi longtemps que le Site ne sera pas publiquement accessible sur l'internet.

La Société HEALTECH s'engage également à ne pas divulguer ni communiquer, ni laisser divulguer ou laisser communiquer, ni utiliser directement ou indirectement, à moins qu'il n'y ait été autorisé par écrit au préalable par l'autre partie, les données, renseignements, informations, applications, méthodes et savoir-faire confidentiels ainsi que tout document de quelque nature que ce soit dont elle a eu la connaissance à l'occasion de l'exécution de sa mission. Cet engagement est sans limite de durée au-delà même de la durée du présent contrat.

ARTICLE 16.3 : INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

16.4. COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, La Société HEALTECH peut être amenée à collecter et traiter des données personnelles du Client. Ces données sont traitées conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679.

16.5. FINALITÉ DU TRAITEMENT

Les données collectées sont utilisées exclusivement pour :

- La gestion administrative et commerciale du contrat,
- L'exécution des prestations convenues,
- Le suivi et l'amélioration des services fournis,
- Le respect des obligations légales et réglementaires.

16.6. DROITS DU CLIENT

Conformément à la réglementation en vigueur, le Client dispose des droits suivants concernant ses données personnelles :

- Droit d'accès : obtenir une copie des données traitées,
- Droit de rectification : demander la correction des données inexactes,
- Droit à l'effacement : exiger la suppression des données sous certaines conditions,
- Droit à la limitation du traitement : restreindre temporairement l'utilisation des données,
- Droit d'opposition : refuser l'utilisation des données pour certains traitements,
- Droit à la portabilité : récupérer les données dans un format structuré.

Toute demande relative à ces droits peut être adressée à HEALTECH par e-mail à Healtech509@gmail.com, accompagnée d'un justificatif d'identité.

16.7. SECURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

La Société HEALTECH met en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles, et prévenir toute perte, altération, divulgation ou accès non autorisé.

16.8. CONSERVATION DES DONNÉES

Les données personnelles sont conservées pour une durée conforme aux obligations légales et proportionnelle aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

16.9. TRANSMISSION DES DONNÉES À DES TIERS

Les données personnelles du Client ne seront en aucun cas vendues ou cédées à des tiers, sauf dans les cas suivants :

- **Pour respecter une obligation légale ou une injonction judiciaire.**